

PÉRISCOLAIRE ET CULTURE.

Le premier semestre aura été marqué par l'inauguration de l'ESPACE MARCEAU et du centre d'accueil périscolaire LES P'TITES CANAILLES. Nous vous publions de larges extraits des interventions du maire lors des cérémonies inaugurales.



Maire, Député et Conseiller Général unis pour couper le ruban.

«C'est d'un acte de courage et de lucidité dont ont fait preuve les élus locaux en décidant d'engager simultanément les constructions de deux structures, le périscolaire et le Centre Culturel. Les deux sont aujourd'hui indispensables au bon fonctionnement d'une collectivité qui se veut dans l'ère du temps et qui mène une politique d'expansion.

Politique d'expansion qui a ses risques; pour preuve, les deux nouveaux quartiers Colombes I et II qui devaient recevoir leurs premiers résidents cette année. Des retards dans la délivrance des permis de lotir, suivis de la crise financière, ont déplacé le programme de réalisation de près de 2 années, ce qui équivaut à un décalage des recettes escomptées pour la même durée alors que les charges annuelles des nouvelles structures se retrouvent pour la 1^{ère} année dans le budget primitif 2009. Ce réajustement budgétaire la commune le surmontera bien évidemment.

Ces infrastructures donnent une nouvelle dimension à la commune; mais je profite de l'occasion pour bien cadrer l'action municipale et principalement le rôle de la collectivité dans ce tourbillon permanent qui entraîne les élus sur des terrains instables et qui, pour des raisons de réglementation, doivent assumer des responsabilités importantes portées financière-



Les musiciens étaient prévus pour animer la visite mais le public s'est spontanément installé comme pour un concert. Preuve que la musique était bonne...

ment par l'ensemble des contribuables, alors que la finalité de la réalisation ne touche qu'une partie de la population».

Les p'tites canailles : «J'ai l'habitude de parler sans détours et je me dois en tant que gestionnaire soulever quelques questions qui durant la construction m'ont révolté et maintenant que le Centre fonctionne et fonctionne bien, m'interpellent. Pendant les travaux, les réglementations imposées vous submergent et augmentent la facture finale dans des proportions inqualifiables. Facture à la charge des contribuables qui donne ici à Holtzheim le résultat suivant: la part communale par enfant et par an se situe à 2 800 €. Somme que je laisse à votre appréciation; somme qui me fait me poser la question suivante : combien de temps encore, le budget communal, c'est-à-dire, le porte-monnaie du contribuable pourra-t-il supporter de telles charges? A méditer. Merci à toutes celles et tous ceux qui font vivre le centre. Merci à notre délégué de service public OPAL. Votre prestation est reconnue de bonne qualité par l'ensemble des parents concernés et c'est bien là l'essentiel. Merci à la Caisse d'Allocations Familiales pour sa subvention «construction» ainsi que pour la Convention que la commune a pu signer avec elle fin 2008 pour une durée de 5 années.

Espace Marceau : Le centre culturel constitue, déjà aujourd'hui, un lieu de rencontres, un lieu au service de la culture qui compte déjà plus de 600 titulaires de la carte Pass'relle. Ce centre culturel, nous l'avons voulu, c'est un choix politique très fort que les élus se sont fait un honneur de mener à bonne fin. Un choix



L'architecture du périscolaire a été très appréciée.

reconnu par la Direction Régionale de l'Action culturelle, par le Conseil Général et la Bibliothèque Départementale ainsi que par la Région Alsace. Seule manque au recensement des collectivités, la Communauté Urbaine de Strasbourg qui elle a fait un choix différent, celui de mettre tous les œufs dans 4 structures: Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim et demain Schiltigheim estimant que les lecteurs des 24 autres communes de la Communauté Urbaine se rabattront sur les 4 points proposés. Mais cela ne fonctionne pas de cette manière et j'affirme que nous vivons une situation injuste que je demande, depuis l'origine, à l'exécutif communautaire de rétablir.

Pour l'heure merci à notre bibliothécaire, Mme LAUMIN et à l'ensemble des bénévoles qui jour après jour, font vivre et animent notre bibliothèque-média-

thèque; merci aux élus qui assurent pleinement leur responsabilité, l'adjoint Gérard BROUSSAL et le conseiller municipal Thierry de CHARDON.

Le centre culturel reçoit également l'école de musique, sous la direction de M. BERGER sans oublier l'auditorium qui offre une centaine de places; auditorium placé sous la responsabilité de l'adjoint Gérard ARNOULT qui prépare le programme culturel de la prochaine saison».



Mme Natalia SHAKURO, représentante permanente adjointe de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe a remercié au nom du peuple UKRAINIEN la commune de HOLTZHEIM pour avoir accepté l'installation de la plaque commémorant HOLODOMOR.

BRUIT: RAPPEL

Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la charge ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être sanctionné dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité.

A ce propos nous vous rappelons que les activités de bricolage, jardinage exercés à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tel que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse raboteurs, scie mécaniques ne peuvent être pratiquées que de 7h à 20h les jours ouvrables, de 7h à 13h et de 15h à 20h le samedi et de 9h à 12h dimanche et jours fériés.

INAUGURATIONS

LOTISSEMENT DES COLOMBES



Le ruban tricolore a été coupé par les dirigeants de la Foncière Hugues Aurele : Le rond point du globe est officiellement inauguré.

Autre inauguration ce premier semestre: celle de l'œuvre d'art du rond point du Globe.

Cette œuvre a été commandée et financée par la FONCIERE HUGUES ARELE, le lotisseur chargé de la création des lotissements Colombes I et II.

Rappelons que c'est également à la FONCIERE HUGUES AURELE que nous devons «l'Envol des Colombes», l'œuvre d'art qui orne le rond point situé devant la maison de retraite. Les deux sculptures ont été réalisées par un artiste strasbourgeois Denis ROTH.



M. Hugues HECKLEN, lotisseur des Colombes I et II, est le mécène à qui l'on doit l'œuvre qui orne désormais l'entrée de la commune par la route d'Achenheim.

M Hugues HECKLEN, après avoir coupé le traditionnel ruban inaugural a approuvé les propos du maire qui avait dans son intervention rappelé les difficultés auxquelles la création de ce lotissement s'est heurté. «M. le maire nous a brossé un tableau complet des difficultés que nous avons rencontrées dans le cadre du montage de cette opération d'urbanisme à Holtzheim, Le Quartier des Colombes, relaté l'euphorie qui a suivi l'obtention de toutes les autorisations administratives qui couronnait plusieurs années de travail intense et de souci et enfin, les difficultés actuelles liées à la crise économique qui a entraîné une crise majeure dans l'Immobilier que nous subissons de plein fouet.



*Le Globe: sa signification ?
A chacun de laisser libre cours à son imagination.*

Cet endroit, marquant l'entrée d'une ville, l'entrée de la CUS et le centre d'une nouvelle zone d'habitation, se devait d'être surmonté d'une œuvre particulière. Ayant laissé libre cours à Monsieur ROTH, doué d'une imagination fertile, celui-ci nous a proposé l'œuvre qui a été retenue, traitée de façon très dépouillée, ce qui permet à chacun d'y trouver sa propre interprétation. (...) C'est pourquoi, j'ai envie de voir dans cette œuvre d'art, un avenir radieux (...) Je voudrais adresser mes félicitations chaleureuses et mes remerciements à Denis ROTH, qui a su nous surprendre et dont la création artistique à travers LE GLOBE, va marquer durablement l'entrée du village de Holtzheim »

M HECKLEN a aussi rappelé que «c'est la FONCIERE HUGUES AURELE qui a réussi "une première", à savoir, le déplacement de la double ligne de 63 000 volts à l'extérieur de cette zone d'habitation. Ce déplacement a permis de libérer des habitations existantes, la maison de retraite et la nouvelle zone urbanisée ».